

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Transport aérien : le défi de la création d'une compagnie nationale

LE discours de politique générale du Premier ministre, chef du gouvernement, à l'Assemblée nationale, a remis sur la table la création d'une compagnie aérienne nationale. La décision des pouvoirs publics serait motivée par le retrait de la liste noire de l'Union européenne (UE) des transporteurs aériens basés au Gabon.

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

L'annonce de la création d'un nouveau transporteur national au Gabon se précise, apprend-on de certaines sources. En effet, lors de sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale, le 27 décembre 2019, le Premier ministre, chef du gouvernement, Julien Nkoghe Bekale, avait indiqué que le Gabon envisageait de mettre sur pied une compagnie aérienne nationale, avant fin 2020. Certes, très peu d'informations sont disponibles

sur l'avancement du dossier. Néanmoins, le gouvernement affiche la volonté de faire de la mobilité des personnes et des biens une priorité. Devant les députés, Nkoghe Bekale a relevé que "la volonté de créer un nouveau fleuron national, près de quinze ans après la disparition d'Air Gabon, est davantage motivée par le retrait de la liste noire de l'Union européenne (UE), des transporteurs aériens basés au Gabon". Pour rappel, à la faveur de la mise à jour de sa liste, le 9 décembre 2019, l'Union européenne a réhabilité la Nationale Régionale Transport (NRT), Solenta Aviation

Gabon, Tropical Air Gabon et Afrijet Business Service, "à la suite des améliorations apportées à la sécurité aérienne dans le pays", selon Julien Nkoghe Bekale. En juillet 2018, le ministre des Transports d'alors, Justin Ndoudangoye, indiquait déjà que le groupe saoudien Nexus Aero faisait partie de la short-list des entreprises avec lesquelles le Gabon portait à maturation ce projet. Pour l'instant, Afrijet Business Service est la seule compagnie aérienne de droit gabonais affrétant des vols réguliers dans la sous-région d'Afrique centrale. Afric Aviation, qui était considérée comme la première



Photo: Wilfred MBINAH/L'Union

Julien Nkoghe Bekale a foi aux capacités du Gabon à relever le défi de la création d'une compagnie aérienne nationale.

compagnie du pays, a cessé ses activités, en juin 2017, du fait des démêlés judiciaires survenus au sein de son actionariat.

Gabon : réserves d'importations au-dessus de la moyenne Cémac

Innocent M'BADOUUMA
Libreville/Gabon

C'est une petite performance pour notre pays et qui ne passe pas inaperçue. Les chiffres qui découlent de la récente réunion tripartite entre les États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), le Fonds monétaire international et les institutions à caractères économique et financier de ladite zone, montrent que des agrégats macroéconomiques nationaux se sont nettement redressés. C'est le cas du niveau des réserves, en mois d'importations des biens et services. Selon les statistiques consolidées en 2019, ce niveau en mois d'importations des biens et services se situe à 3,4 dans la zone. Au Gabon, ces délais sont au-dessus de la moyenne régionale, soit 3,8. Pour mémoire, en 2013, ces réserves (représentant l'ensemble



Photo: LMB/L'Union

Abbas Mahamat Toli, gouverneur de la BEAC, a insisté pour que soit renforcé cet indicateur

des actifs et des avoirs en devises permettant les échanges commerciaux avec l'extérieur) avaient considérablement baissé, menaçant les échanges de marchandises et des services avec l'extérieur. Les Plans de relance économique (2017-2019) accordaient un intérêt à corriger ce déséquilibre. L'autre indicateur est le taux de couverture extérieure de la monnaie. Pour le Gabon, ce taux est de 73,9 contre 68,2 pour la zone Cémac.

Zerp de Nkok : nouveau service pour améliorer le rendement

Georges-Maxent NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

LES administrateurs de la Zone économique à régime privilégié (Zerp) de Nkok souhaitent améliorer la qualité des services envers la clientèle. A cet effet, un service spécial dénommé "Bureau best", vient d'être mis en place. Cet organe a pour missions, l'encadrement des flux des entreprises de mise à disposition du personnel, l'identification des entreprises de mise à disposition de leur conformité avec les lois et règlements y relatifs en vigueur en République gabonaise, la délivrance d'un "Agrément d'accès à la Zerp-Zis" ouvrant droit aux commodités pratiques dont le service du Guichet unique, la sécurité de leurs travailleurs au sein de la zone, de la logistique. Il s'agit pour M. Igor Simard, l'administrateur général de la Zerp, qui a fait cette annonce, de mettre



Photo: LRA/L'Union

Le bâtiment abritant l'Autorité administrative de la Zerp de Nkok.

un accent sur le respect de la loi, afin de mieux maîtriser les revenus de cette zone spéciale et assurer une productivité plus efficace. Le nouveau bureau sera inclus au sein du Guichet unique de Nkok. Tout ceci étant inscrit dans le cahier de charges, il convient aussi de relever que le "Bureau best" travaillera en collaboration avec l'inspection du travail, dans le cadre du suivi des conditions

de travail des employés au sein de la zone, afin que le Code du travail en République gabonaise soit scrupuleusement respecté par toutes les entreprises exerçant au sein de la Zerp. Déjà, en 2019, des rencontres ont été tenues au sein de la zone entre inspecteurs du travail et investisseurs. Le respect des règles de travail, des contrats et des employés étaient au centre des échanges.